

LUNEVILLE

Aujourd'hui

Atelier d'initiation à l'encadrement animé par Anne Boivin, à la médiathèque de l'orangerie, de 14 h 30 à 17 h, pour les 15 ans et plus



En vue

Ciné-débat-concert sur le nucléaire
A Blâmont, demain à 15 h, le réalisateur Thibeault Matthäus présentera son film au cinéma le Bon accueil, film tourné en partie dans le Blâmontois et consacré à la lutte de militants locaux contre l'enfouissement des déchets nucléaires.



A suivre

Concert du Nouvel An
L'harmonie alsacienne de Griesbach-au-Val se produira demain à 15 h en l'église (chauffée) de Deneuvre. Entrée libre.

Questions à

Guy Leveuge

Association de protection des portes monumentales

« Développer le tourisme... »

À l'heure de présider l'assemblée générale de l'APPM (association pour la protection des portes monumentales), pouvez-vous nous rappeler pourquoi est née cette association ?

Elle a été créée en 2012 dans le but de sauvegarder les portes monumentales et trouver le moyen de les restaurer si besoin. Un important travail à l'initiative de Michel Baumont nous a permis, en amont, de les répertorier depuis six ans.

Combien en avez-vous dénombré dans le Lunévillois ?

Environ quatre-vingt, essentiellement sur la moyenne vallée de la Vezouze et la moyenne vallée de la Meurthe. C'est le secteur où l'on en trouve sans doute le plus, il y a une forte concentration sur un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Lunéville, mais on en voit aussi dans le nord du département et elles sont également nombreuses sur certains secteurs des Vosges.

Elles sont l'héritage d'une arrivée massive de maçons italiens, quelles sont les plus anciennes ?

Elles datent de la fin du XVII^e siècle début du XVIII^e. Leur style baroque est très reconnaissable, c'est unique dans notre région et très caractéristique.

Quel était le danger de ne pas prendre en main ce patrimoine ?

Aucune mesure de préservation ni de mise en valeur n'existait. Certaines ont disparu, rasées ou abandonnées en même temps que les fermes. Nous venons d'en récupérer



Guy Leveuge a présidé la deuxième assemblée générale de l'association.

une qui était destinée à partir vers les États-Unis... Elle a finalement été démontée, restaurée et replacée près de l'église à Marainviller d'où elle venait.

Vous avez mis en place un dispositif piloté par le CAUE (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement) de Meurthe-et-Moselle. Comment les particuliers peuvent en bénéficier ?

L'intérêt est que cela soit rénové dans les règles avec le regard d'un professionnel. Des subventions peuvent être obtenues en lien avec la Fondation du patrimoine, le Département et la Région selon les revenus des propriétaires qui sont parfois des personnes âgées aux faibles ressources.

Combien avez-vous permis de restaurations ?

Depuis l'existence de l'association, quatre portes monumentales ont été refaites et deux dossiers sont à l'étude. **Quels sont les projets ?** De continuer à préserver et restaurer ce patrimoine avec l'idée, aussi, de développer le tourisme par le biais de parcours à pieds ou à bicyclette. À vélo, sur un parcours de vingt kilomètres depuis Lunéville, vous pouvez déjà en découvrir pas mal...

Recueilli par Jean-Christophe PIGNON

Deux jours avec Dominique

La danse au lycée Bichat, ce n'est pas que de la théorie. Cette année, la promotion est même parrainée par un grand professionnel.

Seize lycéennes, toutes élèves en terminale. Une scène. Un chorégraphe. Se mêlent les conseils du professionnel et les idées des apprenties. Pendant deux demi-journées, ils se sont enrichis mutuellement. Dominique Boivin est, pour la première fois, parrain d'élèves, une première aussi pour la Méridienne qui renforce ainsi sa collaboration avec le lycée Bichat. « Dominique Boivin est une figure emblématique de la danse contemporaine. Et le parrainage permet des rapports plus privilégiés et plus poussés qu'avec d'autres intervenants », souligne Perrine Leplay, chargée des relations publiques et de l'école du spectateur à la Méridienne.

« J'ai l'habitude de travailler avec des scolaires : des 6 ans, des 15 ans... Humainement, cela m'apprend beaucoup : nous bougeons tous d'une façon dif-

férente », confie de son côté l'artiste, chorégraphe et directeur artistique de la compagnie Beau geste.

Lycéennes et parrain ne s'étaient rencontrés que rapidement, avant et après « En piste », le spectacle que Dominique Boivin est venu interpréter avec Daniel Larrieu et Pascale Houbin, le 7 novembre dernier à La Méridienne.

Ces élèves connaissent bien son travail : en octobre, elles sont allées travailler en Normandie pendant deux jours avec Philippe Priasso, dans les locaux de la compagnie Beau geste basée à Val-de-Reuil. Et ont partagé avec Daniel Larrieu le 8 novembre lors d'une master class à Lunéville.

Un groupe privé sur Facebook a été ouvert par la Méridienne pour favoriser les échanges entre Dominique Boivin et les futures bacheliers. « Nous n'avons pas encore beaucoup échangé », reconnaît-il. « Mais cela devrait bouger maintenant qu'ils se connaissent mieux », note Perrine Leplay. Elles le retrouveront en avril prochain pendant Facto.

Ce premier parrainage, une chance supplémentaire pour les élèves de terminale de Bichat. Même si tous ceux qui choisissent la spécialité art



Les lycéennes suivent les conseils de leur parrain, Dominique Boivin.

nale littéraire ou l'option facultative (voir texte ci-contre) bénéficient de contacts réguliers avec des professionnels.

Toute l'année, depuis l'ouverture de cette section il y a sept ans, ils reçoivent un enseignement mêlant pratique et théorie, avec des cours de danse dispensés par Anne Vallois, l'enseignante responsable de cette matière, et Leïla Bessahli, Eric Lutz, et Lucile Guin, trois danseurs professeurs qui interviennent plusieurs fois dans l'année.

Les élèves participent également aux Master class

proposées par des artistes se produisant à la Méridienne, le jour même ou le lendemain de leur représentation.

Tout au long de l'année, ils assistent à des productions variées, à Lunéville, mais aussi à Epinal où ils ont pu travailler les mouvements du hip-hop.

« Le but est de leur ouvrir au domaine artistique, en rattachant à d'autres formes d'art. La théorie représente 1/3 de l'enseignement. Au programme de la seconde, figurent, par exemple, la danse classique, le hip-hop, la découverte de différents styles de danse contempo-

Une seule section dans l'académie

► Si chaque académie compte au moins une classe de L spécialité art danse, dans celle de Nancy-Metz, il n'existe que celle du lycée Bichat.

► Les élèves sont majoritairement originaires de Nancy, Metz et Lunéville, même si quelques Vosgiens et Meusiens y sont inscrits.

► De 8 à 16 lycéens ont choisi cette matière (5 heures par semaine) en première ou en terminale L, qui est coefficient 6 au baccalauréat. En seconde, art danse est une option facultative. Ceux qui ne l'ont pas choisie en seconde peuvent donc la débiter en première L.

► La danse peut aussi être suivie en première et terminale en option facultative à raison de 3 h par semaine.

raîne, le ballet romantique... C'est un programme ambitieux abordé par un angle intéressant », note Anne Vallois.

Quant au prochain parrain pour l'année 2015-2016, il sera choisi en juin, en fonction de la programmation de la Méridienne.

Catherine SAÏDI-CHABEUR

Conseil municipal L'opposition républicaine et socialiste s'abstient sur le recrutement d'un attaché culturel

A propos de ressources humaines

LA DÉLIBÉRATION portant sur la création de postes aura occupé une bonne partie de la séance du conseil municipal, jeudi soir. Une séance question majeure à l'ordre du jour.

Cette délibération comportait trois chapitres. L'un concerne le cinéma Impérial, dont la Ville va reprendre la gestion en régie directe (« en tout état de cause jusqu'au démarrage des travaux de rénovation », précise le texte). Dans ce cadre, la collectivité reprendra un salarié dans ses effectifs (le projectionniste) en transférant son contrat de droit privé en droit public. La Ville recrutera également le gérant du cinéma. Jacques Lamblin a bien insisté sur l'article « le ».

Cette question a permis à l'opposition républicaine et socialiste de demander un état des lieux du dossier au maire, sachant que « tout devait être bouclé pour le 31 décembre 2014 ». Réponse de Jacques Lamblin : « Cette date limite nous avait inquiétés, nous avons bousculé les actuels gérants et fait des

propositions de fond pour que la transaction soit effective à la fin de l'année. Nous avons même recruté un expert-comptable pour pouvoir fournir les pièces nécessaires au notaire dans les temps. Nous attendons désormais le rendez-vous qu'il doit nous donner, sans doute en février, voire mars.

J'ai heureusement reçu l'assurance d'Épareca, notre partenaire sur ce dossier, qu'il reste toujours engagé sur ce projet, ce qui est une bonne nouvelle. Les deux créations de postes ont été votées à l'unanimité, il en a été de même pour le recrutement d'un poste d'adjoint technique à temps complet. Il s'agit en fait du concierge de la mairie faisant également office d'appariteur.

« Nous sommes prudents »

Le groupe républicain et socialiste s'est, en revanche, abstenu sur la création d'un poste d'attaché à mi-temps dans le cadre de la reconstitution d'un service des affaires culturelles. Cette ques-

tion avait déjà été évoquée lors d'un précédent conseil et valu des échanges par voie de presse entre l'opposition et le maire.

Pour la première, Anne-Marie Di Marino a rappelé qu'une ville de 20.000 habitants « ne peut, en effet, pas concentrer son activité culturelle uniquement sur son théâtre. Nous sommes donc tout à fait d'accord avec le principe d'un service des affaires culturelles, qui figurerait d'ailleurs dans notre programme ».

La forme gêne davantage l'opposition faisant remarquer l'absence d'une délibération préalable à l'embauche intervenue le 1^{er} octobre dernier et jugeant « incohérent avec un grand projet culturel la signature d'un contrat à durée déterminée à mi-temps ».

« Nous sommes prudents », lui répondait Jacques Lamblin. « Nous avons jeté notre dévolu sur un CDD, car il nous paraissait logique de bénéficier d'un temps d'observation de quelques mois.

Nous avons ensuite confirmé (N.D.L.R. : le contrat de l'attaché culturel court jusqu'au mois de juin 2015). Concernant la procédure, la déclaration de vacance de poste a été faite, c'était la seule obligation ».

L'explication n'a pas convaincu l'opposition républicaine et socialiste estimant, par la voix de Thibault Valois, « que nous aurions dû avoir cette discussion dans le cadre d'un conseil préalable au 1^{er} octobre 2014. Nous aurions pu alors avoir un débat serein sur ce sujet ».

« D'autant plus que vous avez signé un nouveau contrat le 30 décembre, alors que vous nous présentez cette délibération le 15 janvier. » Le poste en CDD pourra être renouvelé jusqu'à 30 mois, cette procédure n'obligeant pas à un jury de concours. Benoît Tallot, l'adjoint à la Culture, a promis de réunir la commission ad hoc le 23 janvier, au cours de laquelle « nous présenterons les actions mises en place et le budget de la Méridienne ».

Catherine AMBROSI

En bref

► Une convention va permettre la mise en œuvre du processus de dématérialisation des procès-verbaux délivrés par la police municipale. Le procès-verbal électronique concernera les contraventions des quatre premières classes relevant de la procédure de l'amende forfaitaire avec paiement différé dans le domaine de la circulation routière.

► Le maire a annoncé, qu'à leur demande, les policiers municipaux seront équipés de gilets pare-balles pour un coût de 4.000 €. ► La gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage est désormais assurée en régie municipale.

► Les tarifs municipaux seront applicables sur l'année civile. Certaines cautions de salles ont été revues à la baisse, les tarifs du centre de loisirs municipal augmentent.

express

Lotos du FCL

Ils seront géants, comme d'habitude, et se dérouleront cette fois-ci à Erckmann, les samedi 31 janvier dès 20 h, et dimanche

1^{er} février dès 14 h. Organisés par le FC Lunéville, ces deux lotos seront animés par Lunéville Danse Évolution. 8.000 euros de bons d'achat seront à gagner sur les deux jours de jeu.

Aujourd'hui

Cinéma

- "Run" : à 14 h 30 et 20 h 30.
- "Cino, l'enfant qui traversa la montagne" en VO : à 16 h 30.
- "Heart of a lion" : à 16 h 30.
- "Le Hobbit : la bataille des cinq armées" : à 20 h 30.
- "Marie Heurtin" : à 16 h 30.
- "Paddington" : à 14 h 30.
- "Repas de famille" : à 14 h 30 et 20 h 30.

Déchetterie

- De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Gardes

- Médecin : 0820.33.20.20.
- Pharmacie : 32.37.

Loisirs

- Médiathèque, espaces adultes et jeunesse : de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.
- Piscine : de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

Rendez-vous

- Atelier créatif, animé par Anne Boivin, de 14 h 30 à 17 h, médiathèque de l'Orangerie, 4, rue du Colonel-Clarenthal.
- Douceur, tétines et comptines : voyage musical au pays des sons, par Sophie Rose, pour les enfants de moins de 3 ans. Inscription à l'espace audiovisuel de la médiathèque au 03.83.73.78.78, de 10 h à 10 h 45, médiathèque de l'Orangerie, 4, rue du Colonel-Clarenthal.

Urgences

- Commissariat de police : 03.83.76.17.17.
- Dépannage : eau (0810.463.463) ; électricité (09.726.750.54) ; gaz (0880.47.33.33).
- Police secours : 17.
- Sapeurs-pompiers : 18.

15€ de remise immédiate par tranche de 100€ d'achat*

Aujourd'hui dernier jour samedi 17 janvier

LES 2 JOURS HALLUCINANTS

Alinéa Nancy
6.000 m² meuble et déco
Zone commerciale NANCY PORTE SUD 03.83.50.22.10
2^e accès au magasin par la nouvelle desserte de Frocourt
Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 20h et le samedi de 9h à 20h

Resto Alinéa

Mes achats en ligne livrés gratuitement dans mon magasin

Alinéa.fr cliquez, emportez

*15€ de remise immédiate par tranche de 100€ d'achats. Valable sur un caddie d'un montant maximum de 4000€. Hors restauration, électroménager, cartes cadeaux, librairie, remise professionnelle, premiers prix Alinéa, coin des bonnes affaires, liste de mariage ainsi que les services montage, pose et livraison. Offre non cumulable avec d'autres promotions, offres ou avantages en cours. Offre valable du 16 au 18 janvier 2015. Voir conditions en magasin et sur alinea.fr